

# PRODUITS EN ALLIAGE DE LAITON CHROMÉ SCHLUTER SYSTEMS

## SAFETY DATA SHEET (SDS)

**Version:** 01

**Date d'émission:** 26 janvier  
2026

**Classifié selon:** Système général harmonisé (SGH); Norme de communication des risques de l'OSHA 29 CFR 1910.1200(g) Rev. 2012, Le Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015)

### SECTION 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

**Nom du produit:** Produits en alliage de laiton chromé Schluter Systems  
**Description du produit:** Produits en alliage de laiton chromé Schluter Systems y compris des profils.  
**Utilisation du produit:** Les produits en alliage de laiton chromé placés Schluter Systems ont une variété d'utilisations associées à l'installation de finitions de bâtiment. Cela inclut la protection des bords, les transitions et d'autres usages indiqués dans la description spécifique au produit.

#### Identification du fabricant/fournisseur :

**ÉTATS-UNIS:** Schluter Systems L.P.  
194 Pleasant Ridge Road  
Plattsburgh, NY 12901

**CAN:** Schluter Systems (Canada) Inc.  
21100 chemin Ste-Marie  
Ste-Anne-de-Bellevue, QC H9X 3Y8

**Téléphone:** 1-800-472-4588

**Courriel:** [commercialsupport@schluter.com](mailto:commercialsupport@schluter.com)

**Site web:** <https://www.schluter.com/>

#### INFORMATIONS D'URGENCE

**Numéro de téléphone d'urgence :**

CHEMTREC : +1 (800) 424-9300 (aux États-Unis) ou +1 (703) 527-3887 (en dehors des États-Unis)

### SECTION 2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

**Classifié selon:** Système général harmonisé (SGH); Norme de communication des risques de l'OSHA 29 CFR 1910.1200(d) Rev. 2012, Le Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015)

Santé	Environnement	Physique
Non classé	Non classé	Non classé

REMARQUE : le produit sous sa forme finie et commercialisée est considéré comme inerte et généralement inoffensif. Ces classifications/dangers se rapportent à un produit compromis/désorganisé en raison d'un traitement tel que le ponçage, le broyage, le brûlage, etc. Éviter l'inhalation de poussières et de fumées métalliques. Peut provoquer une maladie de type grippal. Éviter le contact des poussières avec la peau et les yeux afin de prévenir toute irritation mécanique. La poussière générée par l'utilisateur s'enflamme facilement et est difficile à éteindre. Ce produit contient des composants dangereux pour l'environnement et les petits copeaux, les copeaux fins et la poussière provenant du traitement peuvent être toxiques pour la vie aquatique.

### Éléments d'étiquetage

- **Pictogramme de l'étiquette:** Sans objet
- **Mot indicateur:** Non applicable
- **Mentions de danger:** Sans objet
- **Mises en garde:** Sans objet

### Autres risques (informations complémentaires):

- **Poussières et fumées provenant de la transformation:** Peuvent provoquer une irritation des yeux, de la peau et des voies respiratoires.
- **Effets supplémentaires sur la santé dus au traitement à température élevée (par exemple, soudage, fusion):**
  - Surexposition aiguë : Peut provoquer une fièvre des fumées métalliques, une réduction de la capacité du sang à transporter l'oxygène et l'accumulation de liquide dans les poumons.
- Incombustible tel que fourni. Les petits copeaux, les copeaux fins et la poussière provenant du traitement peuvent être facilement inflammables.
- **Des risques d'explosion/d'incendie peuvent être présents lorsque:**
  - Les poussières ou les fines sont dispersées dans l'air.
  - Les copeaux, poussières ou fines sont en contact avec l'eau.
  - Les poussières et les fines sont en contact avec certains oxydes métalliques (p. ex. rouille, oxyde de cuivre).
  - Le métal en fusion est en contact avec l'eau/l'humidité ou certains oxydes métalliques (p. ex. rouille, oxyde de cuivre).

## SECTION 3 – COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

### DÉCLARATION PRÉLIMINAIRE:

Le produit sous sa forme finie et commercialisée est considéré comme inerte et généralement inoffensif. La composition complète est indiquée ci-dessous et peut inclure certains composants classés comme non dangereux.

### Rouleau formé Profilés et Extrude Profilés

NUMÉRO CAS	NUMÉRO CE (EINECS/ELINCS)	NOM CHIMIQUE	POURCENTAGE DU PRODUIT (% en poids)
7440-50-8	231-159-6	cuivre	43-63%
7440-66-6	231-158-0	Zinc	37-57%
7429-90-5	231-072-3	Aluminium	0.05-0.5%
7439-89-6	231-096-4	Fer	0.1-0.3%
7440-02-0	231-111-4	Nickel	0.3%
7439-92-1	231-100-4	Plomb	0.1-3%
7440-31-5	231-141-8	Étain	0.1-0.3%
N/A	N/A	Autres éléments	0.1-0.2%
Chrome plaqué (0.051%)			
7440-47-3	231-157-5	Chromium	<0.051

La composition exacte peut varier. En l'absence d'informations complémentaires, le transformateur doit considérer que tous les ingrédients potentiels sont présents.

#### SECTION 4 – PREMIER SOINS

- Yeux:** Poussières et fumées provenant du traitement : Rincer abondamment les yeux à l'eau ou au sérum physiologique pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.
- Peau:** Poussières et fumées provenant du traitement: Laver à l'eau et au savon pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si l'irritation se développe ou persiste.
- Inhalation:** Poussières et fumées provenant du traitement : Transporter la personne à l'air frais. Vérifier que les voies respiratoires sont dégagées, que la personne respire et qu'elle a un pouls. Procéder à une réanimation cardio-pulmonaire pour les personnes qui n'ont pas de pouls ou de respiration. Si la respiration est difficile, fournir de l'oxygène. Desserrer tout vêtement serré au niveau du cou ou de la poitrine. Consulter un médecin.
- Ingestion:** Le produit sous sa forme commercialisée est inerte. En cas d'ingestion de grandes quantités, appeler immédiatement un médecin.

#### SECTION 5 – MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

- Point d'éclair:** Non applicable
- Moyens d'extinction appropriés:** Non inflammable. Ne supportera pas la combustion. Ce n'est pas applicable pour un produit solide. Utilisez des extincteurs adaptés aux matériaux environnants. N'utilisez pas de vaporisateur d'eau sur du métal en fusion. Utiliser des agents d'extinction à poudre sèche de classe D sur les particules fines, la poussière ou le métal fondu.
- Dangers spécifiques liés au produit:** Ce n'est pas applicable pour un produit solide.
- Mesures de protection spéciales pour les pompiers:** Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome approuvé par NIOSH/MSHA et des vêtements de protection complets lorsqu'ils luttent contre les incendies. À des températures supérieures au point de fusion, des fumées contenant des oxydes métalliques et d'autres éléments d'alliage peuvent être libérées.
- Limites d'inflammabilité:** Non applicable

#### SECTION 6 – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

- Précautions individuelles:** Ce n'est pas applicable au laiton chromé à l'état solide. Évitez la formation de poussière. Assurez-vous d'une ventilation adéquate. Le personnel de nettoyage doit être protégé contre tout contact avec les yeux et protéger la peau.
- Précautions relatives à l'environnement:** Ce produit, tel qu'il est vendu sous sa forme commercialisée, n'est pas considéré comme un danger pour l'environnement.
- Contenir les effets sur l'environnement:** N/A.
- Mesures à prendre lors de la manipulation de la substance déversée:** Pas applicable jusqu'au laiton chromé à l'état solide. Ramasser mécaniquement. Collecter la ferraille pour le recyclage.
- Rapports:** N/A.

## SECTION 7– MANUTENTION ET STOCKAGE

**Précautions à prendre pour une manipulation sûre:** Éviter de générer de la poussière. Évitez tout contact avec des arêtes tranchantes ou du métal chauffé. Utiliser la protection individuelle recommandée dans la section 8 de la FDS.

**Conditions d'un stockage sûr:** Aucune mesure spéciale requise.

## SECTION 8– CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les produits métalliques solides sont généralement classés comme « articles » et ne constituent pas une matière dangereuse à l'état solide selon la définition de la norme OSHA sur la communication des dangers (29 CFR 1910.1200). Tout article fabriqué à partir de ces produits solides serait généralement classé comme non dangereux.

### Valeurs limites d'exposition

Composant	Numéro CAS	Type	Limite d'exposition	Forme
Aluminium	7429-90-5	ACGIH TWA OSHA PEL (TWA) OSHA PEL (TWA) NIOSH REL (TWA) NIOSH REL (TWA)	1 mg/m <sup>3</sup> 15 mg/m <sup>3</sup> 5 mg/m <sup>3</sup> 10 mg/m <sup>3</sup> 5 mg/m <sup>3</sup>	Fraction respirable Poussières totales Fraction respirable Poussières totales Fraction respirable
Chrome (Cr)	7440-47-3	ACGIH TWA OSHA PEL (TWA) NIOSH REL (TWA)	0.003 mg/m <sup>3</sup> 0.5 mg/m <sup>3</sup> 0.5 mg/m <sup>3</sup>	Particules inhalables Non spécifié Non spécifié
Copper (fumées)	7440-50-8	ACGIH TWA OSHA PEL (TWA) NIOSH REL (TWA)	0.2 mg/m <sup>3</sup> 0.1 mg/m <sup>3</sup> 0.1 mg/m <sup>3</sup>	Fumées Fumées Fumées
Cuivre (Poussières)	7440-50-8	ACGIH TWA OSHA PEL (TWA) NIOSH REL (TWA)	1 mg/m <sup>3</sup> 1 mg/m <sup>3</sup> 1 mg/m <sup>3</sup>	Poussières et brumes Poussières et brumes Sauf fumée
Oxyde de fer fumées	1309-37-1 1332-37-2 1345-25-1	OSHA PEL (TWA) NIOSH REL (TWA) ACGIH TWA	10 mg/m <sup>3</sup> 5 mg/m <sup>3</sup> 5 mg/m <sup>3</sup>	Non spécifié Non spécifié Respirable particulate matter
Sels de fer, solubles	7439-89-6	NIOSH REL (TWA) ACGIH TWA	1 mg/m <sup>3</sup> 1 mg/m <sup>3</sup>	Not specified Not specified
Plomb	7439-92-1	ACGIH TWA OSHA PEL (TWA) OSHA Action Level NIOSH REL (TWA)	0.05 mg/m <sup>3</sup> 0.05 mg/m <sup>3</sup> 0.03 mg/m <sup>3</sup> 0.05 mg/m <sup>3</sup>	Plomb et composés inorganiques
Nickel (Ni)	7440-02-0	OSHA PEL (TWA) NIOSH REL (TWA) ACGIH TWA  ACGIH TWA	1 mg/m <sup>3</sup> 0.015 mg/m <sup>3</sup> 1.5 mg/m <sup>3</sup>  0.2 mg/m <sup>3</sup>	Non spécifié Non spécifié Élémentaires : Particules inhalables Composés inorganiques insolubles : Particules respirables
Étain	7440-31-5	ACGIH TWA OSHA PEL (TWA) NIOSH REL (TWA)	2 mg/m <sup>3</sup> 2 mg/m <sup>3</sup> 2 mg/m <sup>3</sup>	Étain et composés inorganiques
Oxyde de zinc, poussière et vapeurs	1314-13-2	OSHA PEL (TWA) NIOSH REL (TWA) ACGIH TWA	5 mg/m <sup>3</sup> 5 mg/m <sup>3</sup> 2 mg/m <sup>3</sup>	Non spécifié Non spécifié Respirable particulate matter

### **Contrôles techniques appropriés**

**Travail/pratiques hygiéniques:** Tenir compte des dangers potentiels de ce produit, des limites d'exposition applicables, des activités professionnelles et des autres substances présentes sur le lieu de travail lors de la conception des contrôles techniques et de la sélection des équipements de protection individuelle. Si les contrôles techniques ou les pratiques de travail ne sont pas suffisants pour empêcher l'exposition à des niveaux nocifs de ce produit, il est recommandé d'utiliser les équipements de protection individuelle énumérés ci-dessous. Fournir des gaz d'échappement généraux ou locaux pour minimiser les concentrations en suspension lors des opérations de coupe.

**Ventilation:** Une ventilation locale par aspiration doit être utilisée pour contrôler les émissions de contaminants atmosphériques. Une ventilation générale par dilution peut contribuer à réduire les concentrations de contaminants atmosphériques.

**Autres équipements:** L'utilisateur doit lire et comprendre toutes les instructions et limitations fournies avec l'équipement car la protection est généralement fournie pour une durée limitée ou dans certaines circonstances.

### **Mesures de protection individuelle - Équipements de protection individuelle (EPI)**

**Yeux et du visage:** Porter des lunettes de sécurité avec des écrans latéraux. Portez une visière lorsque vous coupez le profil.

**Protection des mains/de la peau:** La nécessité d'un équipement de protection doit être basée sur une évaluation des risques et sur les recommandations des professionnels de la santé et de la sécurité.

**Respiratoires:** Poussières et fumées provenant du traitement : Utiliser une protection respiratoire approuvée par le NIOSH comme spécifié par un hygiéniste industriel ou un autre professionnel qualifié si les concentrations dépassent les limites indiquées ci-dessus. Un appareil de protection respiratoire approprié est recommandé : P95.

**Dangers thermiques:** Aucun danger connu.

## SECTION 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Note : Les données ci-dessous sont des valeurs typiques et ne constituent pas une spécification.

Apparence: État physique: Couleur: Odeur/Seuil d'odeur:	Solide métal jaune-brun/chromé plaqué Inodore	Densité de vapeur (air = 1)	Non applicable
pH:	Non applicable	Coefficient de partage: n-octanol/eau	Non applicable
Point de fusion/congélation:	1025 - 1210 °F (551.67 - 654.44 °C)	Solubilité dans l'eau:	Insoluble
Point d'ébullition/plage d'ébullition:	Non applicable	Température d'auto- inflammation:	Non applicable
Point d'éclair:	Non applicable	Température de décomposition:	Non applicable
Taux d'évaporation:	Non applicable	Viscosité:	Non applicable
Inflammabilité:	Non applicable	Propriétés oxydantes:	Non applicable
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité:	Non applicable	Poids moléculaire:	Non applicable
Pression de vapeur:	Non applicable	Densité relative:	Non applicable

## SECTION 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Les alliages de laiton sont stables dans des conditions normales de stockage et de manipulation

**Conditions à éviter :** Les copeaux, les particules, la poussière et le métal en fusion sont beaucoup plus réactifs avec les éléments suivants :

- Corrosion galvanique : Lorsque le laiton est en contact avec un autre métal (comme l'argent ou le fer) en présence d'un électrolyte (comme l'humidité), un métal corrode préférentiellement.
- Des oxydants forts.
- Acides et alcalis.
- Composés halogénés.

## SECTION 11 – INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Le produit vendu sous sa forme commercialisée ne devrait pas présenter de risque sérieux pour la santé.

Pendant le traitement, la voie d'exposition la plus importante est l'inhalation (respiration) des fumées. Si les fumées sont inhalées, elles peuvent provoquer un état communément appelé fièvre des fumées métalliques, dont les symptômes ressemblent à ceux de la grippe. Les symptômes peuvent être retardés de 4 à 12 heures et commencent par une soif soudaine et un goût sucré, métallique ou nauséabond dans la bouche. D'autres symptômes peuvent inclure une irritation des voies respiratoires supérieures accompagnée d'une toux et d'une sécheresse des membranes muqueuses, d'une lassitude et d'une sensation de malaise généralisé. Fièvre, frissons, douleurs musculaires, maux de tête légers à sévères, nausées, vomissements occasionnels, activité mentale exagérée, transpiration abondante, miction excessive, diarrhée et prostration peuvent également se manifester. Le contact avec les fumées ou la poudre de métal irrite la peau et les yeux. Le contact avec du métal chaud et fondu provoque des brûlures thermiques. Les poussières peuvent provoquer des irritations dans les plis de la peau ou par contact avec des vêtements serrés. Les particules volantes et le laitier ébréché peuvent provoquer des dommages mécaniques. Lors du traitement des métaux, les poussières peuvent provoquer une irritation des yeux. Les fumées provenant de la décomposition thermique ou de la matière en fusion sont susceptibles d'irriter les yeux.

**Voies d'exposition probables:** Aucune pour le matériel à semi-conducteurs. Le traitement du produit peut produire de la poussière affectant les yeux, la peau, ou entraîner l'inhalation de poussière.

**Signes et symptômes potentiels de surexposition:** Irritation (yeux, peau, voies respiratoires).

#### **Effets aigus**

<b>Toxicité orale:</b>	Aucune information disponible sur le produit fini.
<b>Toxicité cutanée:</b>	Aucune information disponible sur le produit fini.
<b>Toxicité par inhalation:</b>	Aucune information disponible sur le produit fini.
<b>Corrosion/irritation de la peau:</b>	Les poussières peuvent provoquer une irritation de la peau.
<b>Lésions oculaires graves/irritation:</b>	Les poussières peuvent provoquer une grave irritation des yeux.

**Sensibilisation de la peau:** Aucune information disponible sur le produit fini. Plusieurs ingrédients sont des sensibilisants cutanés; Cependant, les concentrations des ingrédients et la composition multicouche du produit ne justifient pas une classification.

**Sensibilisation respiratoire:** aucune information disponible sur le produit fini.

#### **Autres effets sur la santé**

**Mutagénicité sur les cellules germinales:** Aucune information disponible sur le produit fini.

**Cancérogénicité:** Le produit fini n'a pas été évalué par le CIRC, le NTP ou l'US EPA pour sa cancérogénicité.

**Toxicité pour le développement et la reproduction:** Aucune information disponible sur le produit fini.

**Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique):** Les poussières peuvent provoquer une irritation des voies respiratoires.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée):** Aucune information disponible sur le produit fini.

**Risque d'aspiration:** Aucune information disponible sur le produit fini.

### **SECTION 12 – CONNÉES ÉCOLOGIQUES**

**Toxicité:** Aucune information disponible sur le produit fini. En raison de l'insolubilité du matériau dans l'eau, une séparation a lieu pendant la procédure de filtration et de sédimentation.

**Persistance et biodégradabilité:** Ce produit inerte n'est pas considéré comme rapidement biodégradable.

**Potentiel de bioaccumulation:** Aucune donnée disponible.

**Mobilité dans le sol:** Aucune donnée disponible.

**Autres effets néfastes:** Aucune donnée disponible.

### **SECTION 13 – DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION**

**Méthodes d'élimination:** Éliminer conformément aux exigences locales, nationales et fédérales. Ce produit, tel qu'il est vendu sous sa forme commercialisée, n'est pas considéré comme un danger pour l'environnement. En cas d'élimination, laisser le produit chaud ou chauffé se solidifier et refroidir avant de l'éliminer.

**Conteneur:** Placer les matériaux contaminés dans des conteneurs d'élimination et les éliminer conformément aux réglementations en vigueur.

## SECTION 14 – INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

<b>Agence:</b>	<b>Expédition Description:</b>
<b>DOT/TDG</b>	NON RÉGLEMENTÉ EN TANT QUE MATIÈRE DANGEREUSE POUR LE TRANSPORT SELON LE POINT 49 CFR
<b>IMO/IMDG</b>	NON RÉGLEMENTÉES EN TANT QUE MARCHANDISES DANGEREUSES POUR LE TRANSPORT SELON LE CODE IMDG
<b>ICAO/IATA</b>	NON RÉGLEMENTÉES EN TANT QUE MARCHANDISES DANGEREUSES POUR LE TRANSPORT EN VERTU DE L'ICAO

<b>Numéro NU</b>	Non classé
<b>Nom d'expédition des Nations Unies</b>	Non classé
<b>Classe de danger pour le transport:</b>	Non classé
<b>Groupe d'emballage</b>	Non classé
<b>Dangers environnementaux</b>	Aucune
<b>Précautions particulières pour l'utilisateur</b>	Aucune

## SECTION 15 – INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

**Évaluation de la sécurité chimique:** Aucune disponible

### **Réglementations fédérales des États-Unis:**

**Comprehensive Environmental Response and Liability Act de 1980 (CERCLA):** Le produit fini n'est pas répertorié sous CERCLA et n'a pas de quantité à déclarer. Chrome (CAS 7440-47-3), cuivre (CAS 7440-58-8), plomb (CAS 7439-92-1) and zinc (CAS 7440-66-6) figurent sur la liste des substances dangereuses du CERCLA (40 CFR 302.4).

**Clean Water Act (CWA) :** Le produit fini n'est pas répertorié comme polluant toxique.

**Clean Air Act (CAA):** Le produit fini ne figure pas sur la liste des polluants atmosphériques dangereux.

### **Superfund Amendments and Reauthorization Act (SARA) Title III Information:**

**SARA 302 Components:** Le produit fini n'est pas soumis aux exigences de déclaration de la loi S.302.

**SARA 311/312 Dangers:** Irritation de la peau, des yeux et des voies respiratoires.

#### **Composants SARA 313:**

<b>Ingredient</b>	<b>Numéro CAS</b>
Aluminium (fumées ou poussières)	7429-90-5
Cuivre	7440-58-8
Chrome	7440-47-3
Plomb	7439-92-1
Vanadium	7440-62-2
zinc	7440-66-6

\*Le produit fini n'est pas soumis aux niveaux de déclaration établis par la loi S.313.

**Loi sur le contrôle des substances toxiques** Tous les autres composants sont répertoriés ou exemptés.

### **État:**

**California:** Ce produit peut vous exposer à des produits chimiques, dont le plomb, qui est reconnu par l'État de Californie pour causer le cancer, des malformations congénitales ou d'autres dommages à la reproduction.

**Canada:**

**DSL/NDL:** Tous les autres composants sont répertoriés ou exemptés.

**Autres:**

**CIRC:** Produit fini dont la cancérogénicité n'a pas été évaluée par le CIRC.

**NTP:** Produit fini non classé comme cancérogène connu ou raisonnablement anticipé.

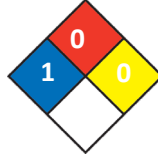
**SECTION 16 – AUTRES INFORMATIONS**

**Les classements de la National Fire Protection Association (NFPA):** Ces informations sont fournies uniquement à l'usage des personnes formées au système NFPA.

**Santé: 1**

**Inflammabilité: 0**

**Réactivité: 0**



**Liste des acronymes et abréviations:**

ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)	MAK: Maximale Arbeitsplatz-Konzentration (Concentration maximale sur le lieu de travail)
CAS: Chemical Abstract Service Number (numéro du Chemical Abstract Service)	NFPA : National Fire Protection Association (Association nationale de protection contre l'incendie)
CAA: Clean Air Act (loi sur l'air pur)	NIOSH: National Institute for Occupational Safety and Health (Institut national pour la sécurité et la santé au travail)
CE: Communauté européenne	NTP: National Toxicology Program (Programme national de toxicologie)
CERCLA: Comprehensive Environmental Response and Liability Act (loi sur la réponse et la responsabilité environnementales globales)	N/A: non applicable/disponible
CIRC: Centre international de recherche sur le cancer	OACI: Organisation de l'aviation civile internationale
CWA: Clean Water Act (loi sur l'eau propre)	OMI: Organisation maritime internationale
DFG: Deutsche Forschungsgemeinschaft (Communauté allemande de recherche)	OSHA: Occupational Safety and Health Administration (Administration de la sécurité et de la santé au travail)
DOT: Department of Transport (ministère des transports)	SARA: Superfund Amendment and Reauthorization Act (loi d'amendement et de réautorisation du Superfund)
DSL: Liste intérieure des substances	SCL: Specific Concentration Limit
EINECS : Inventaire européen des substances chimiques existantes	SGH : Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques
ELINCS : Liste européenne des substances chimiques notifiées	TMD: Transport de marchandises dangereuses
EPI: équipement de protection individuelle	TSCA : Toxic Substances Control Act (loi sur le contrôle des substances toxiques)
FDS : Fiche de données de sécurité	TWA : Time weighted average (moyenne pondérée dans le temps)
IATA : Association du transport aérien international	UN: Nations unies
IMDG : International Maritime Dangerous Goods (marchandises maritimes dangereuses)	US EPA: US Environmental Protection Agency (Agence américaine de protection de l'environnement)
LNDS : Liste extérieure des substances	WHMIS: Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

**Indicateur de révision:** Il s'agit d'une nouvelle fiche de données de sécurité.

**Date de création:** 8 janvier 2026

**Les informations ci-dessus sont basées sur les données dont nous avons connaissance et sont censées être correctes à la date du présent document. Etant donné que ces informations peuvent être appliquées dans des conditions indépendantes de notre volonté et que nous ne les connaissons pas, et que les données rendues disponibles après la date du présent document peuvent suggérer des modifications de ces informations, nous n'assumons aucune responsabilité quant aux résultats de leur utilisation. Ces informations sont fournies à condition que la personne qui les reçoit détermine elle-même si elles conviennent à l'usage qu'elle veut en faire.**